
CLAUDIA RUIZ : Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Bienvenue à l'appel du groupe de travail opérations, finances et budget aujourd'hui lundi 26 avril 2021 à 18 h 00 UTC.

Sur l'appel aujourd'hui, nous avons Holly Raiche, Steve DelBianco, Marita Moll, Cheryl Langdon-Orr, Dave Kissoondoyal, Joanna Kulesza, Jonathan Zuck, Maureen Hilyard, Ricardo Holmquist et Wolf-Ulrich Knoblen. Nous avons reçu les excuses de Satish Babu, de Justine Chew et d'Aziz Hilali.

Du côté du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Michelle Desmyter et moi-même, Claudia Ruiz qui administre cet appel. Nous avons l'espagnol et le français comme interprétation aujourd'hui. Nos interprètes d'espagnol sont Veronica et Claudia et nos interprètes de français sont Camilla et Aurélie. Bienvenue également à Nadira Al-Araj qui vient de nous rejoindre.

Et avant de commencer, j'aimerais vous rappeler de bien vouloir indiquer votre nom avant d'intervenir pour la transcription et veuillez rester sur muet lorsque vous n'intervenez pas pour éviter tout bruit parasite. Merci beaucoup.

Et je vous cède la parole, Holly Raiche.

HOLLY RAICHE : Merci beaucoup Claudia.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je viens de noter que quelqu'un a modifié l'écran et on a une colonne sur la gauche. Est-ce que l'on peut modifier cela s'il vous plaît ?

Je veux vous dire d'abord que Steve DelBianco nous accompagne aujourd'hui ; merci beaucoup d'être venu. Il va nous parler des recommandations dans le cadre de l'ATRT3. Également, Marita Moll va nous parler d'une question brûlante, à savoir le modèle multipartite qui est étroitement lié à ce dont va nous parler Steve DelBianco. Ensuite, nous aurons une petite discussion sur les priorités par rapport aux recommandations du petit groupe et sur leurs activités.

Nous allons passer très rapidement en revue les points d'actions, si on peut les afficher à l'écran s'il vous plaît. Merci. Donc les points d'action depuis la dernière réunion sont finalisés. Claudia ou Heidi, je vais parler des points d'action pour mai et Sébastien, par rapport au groupe OFB. Mais on va laisser cela pour l'instant et on va passer directement à la présentation de Steve DelBianco. Je crois que Steve a une présentation à projeter. Merci beaucoup et merci de nous avoir indiqué les recommandations pour la révision holistique qui figurent en pages 5 et 6 pour plus de discussions dans le cadre de l'ATRT3.

STEVE DELBIANCO :

Oui. Les pages 71 et 72 qui contiennent plus d'informations.

HOLLY RAICHE :

Oui, effectivement, pages 71 et 72 ; on parle de la même chose. Alors Steve, à vous pour nous parler de l'ATRT3 et des recommandations de l'ATRT3, ce qu'elles veulent dire et comment nous pouvons participer. Merci beaucoup de votre présence, et c'est à vous.

STEVE DELBIANCO : Je suis avec le groupe des représentants des entités commerciales qui fait partie de l'IPC, BC, etc. et fournisseur de connexion internet et services internet. Nous accompagnent aussi Tony Holmes et le représentant de l'ISPCP, Wolf-Ulrich Knoblen. Nous sommes des habitués du groupe des représentants des entités commerciales, on vous connaît à l'ALAC et cela fait 20 ans qu'on a d'excellentes relations sur les questions les plus importantes.

Alors, que pouvons-nous faire de la révision holistique, et maintenant de l'ATRT3 ? Et la préoccupation qui nous a amené à penser qu'il fallait chercher quelque chose, ce sont précisément les frustrations qui sont expliquées en pages 5 et 6 de l'ATRT3. Et je suis parfaitement conscient du fait que plusieurs membres de l'ALAC ont participé au PDP accéléré pour remplacer le WHOIS, ce qui nous a amené à demander au leadership de l'ALAC de consacrer quelques minutes pour qu'on puisse partager certaines réflexions qu'on a par rapport à la révision holistique et voir avec l'ALAC quel est votre niveau d'intérêt, votre niveau de motivation et votre niveau d'engagement que vous pourriez à amener à cette révision holistique découlant de l'ATRT3. Donc voilà ce dont on a va parler pendant les 10 prochaines minutes.

HOLLY RAICHE : Bien. Je suis heureuse de ne plus être seule.

STEVE DELBIANCO : Je sais d'après l'ordre du jour que vous parlez aussi du modèle multipartite, et la révision holistique figure sur votre ordre du jour. Donc

je ne vais pas empiéter là-dessus, mais c'est une opportunité pour le groupe des représentants des entités commerciales, et dans notre structure, pour tendre la main à un autre groupe, l'ALAC, pour dire que nous partageons une approche semblable, à savoir l'intégrité des résolutions pour les utilisateurs et les titulaires de nom de domaine de l'internet. Donc nous, au CSG, on se concentre sur les titulaires de nom de domaine et l'ALAC a une approche plus large, donc est encore plus pertinente.

Ce que vous voyez à l'écran, c'est un extrait du rapport final de l'ATRT3 adopté l'année dernière, et le Conseil d'Administration l'a approuvé en décembre. Et on passe en revue les différentes recommandations. Mais la recommandation d'une révision holistique est apparue lors d'une discussion sur l'ATRT3. Et Cheryl Langdon-Orr, vous avez participé à l'ATRT3, Sébastien aussi ; vous avez participé à ce groupe de travail.

Donc j'ai repris ici en fonction de votre rapport quelles étaient les motivations d'une révision holistique, le changement de propriétaire de .org, diligence raisonnable, procédure raisonnable, également le processus EPDP. Les membres de l'ALAC tout comme le CSG luttent pour essayer d'obtenir des résultats concrets de tout EPDP, parce que le conseil de la GNSO est contrôlé par une combinaison des parties contractantes et le NCSG. Et ensemble, ils peuvent bloquer les recommandations que l'ALAC, le GAC, le SSAC, le CSG soutiennent. Donc c'est source de frustrations qu'on ressent.

Enfin, c'est lié à l'utilisation malveillante du DNS. Jonathan Zuck est présent et il est à la tête de l'excellent travail que fait l'ALAC en contribuant à l'augmentation de la sensibilisation sur l'utilisation

malveillante du DNS en essayant non seulement de faire en sorte que l'organisation ICANN mais aussi les parties contractantes mettent en place quelque chose pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS. Donc il y a de bonnes intentions par rapport à des mesures applicables.

Je vais faire une pause, voir ce que vous pensez par rapport aux motivations que vous voyez à l'écran, par rapport à cette révision holistique et ensuite, on pourra passer à la question plus concrète de savoir quand cette révision pourrait commencer et quels seraient les termes de référence de cette révision. Merci Holly.

HOLLY RAICHE :

Merci Steve. Je ne vois pas de main levée. Il y en aura par la suite. Mais je dois dire que outre ce qui figure à l'écran, je crois que ce que vous avez décrit et par rapport à la structure, je vois qu'il y a toute une structure qui tourne autour de la GNSO, en tout cas une partie de la GNSO. Et les autres parties sont là pour contribuer mais pas forcément pour modifier la structure de prise de décision. Et cela, je le dis d'après mon expérience personnelle puisque je travaille depuis des décennies dans cette organisation et je m'interroge par rapport au caractère étrange de cette structure, par rapport aux décisions qui sont prises et au rôle qu'on joue. Et cela fait plus de 10 ans maintenant que je me pose ce genre de questions, donc je suis heureuse de voir que quelqu'un d'autre se pose ces mêmes questions.

STEVE DELBIANCO :

C'est très intéressant que vous le dites parce qu'en 2019, le Conseil d'Administration a imposé une nouvelle structure à la GNSO. Il a divisé

la chambre entre les parties contractantes et parties non contractantes. Et ensuite, ils ont divisé la chambre des parties contractantes entre les entités non commerciales et entités commerciales. Et cela a été fait parce qu'il n'y avait aucune manière pour que la GNSO puisse trouver consensus pour modifier cela. Donc Cheryl, vous vous en souviendrez, Tony Holmes est là, Jonathan Zuck aussi, mais avant 2019, les parties contractantes avaient un poids plus fort en termes de voix de vote.

Donc la restructuration de la GNSO a été faite en vue de surmonter cela, mais continue de retenir le même pouvoir pour les parties contractantes qu'avant cette modification. Et c'est ce qui se produit à la GNSO. Mais cette restructuration est allée plus loin et a donné un pouvoir de vote au non-commercial pour qu'il y ait un équilibre entre les deux depuis 2019. Les 12 dernières années ont été très frustrantes au sein de la GNSO. C'est pourquoi je me félicite d'avoir la possibilité de travailler directement avec le Conseil d'Administration et en particulier avec le GAC, l'ALAC et le SSAC. Et on est sur la même longueur d'onde en ce moment puisqu'on essaie d'avancer en vue d'avoir une meilleure réponse au RGPD et aux spécifications temporaires, d'où l'importance du deuxième point ici à l'écran.

Donc j'insiste sur le fait de me demander pourquoi on a cette structure étrange à la GNSO. Et les contrats sont sujets à ce qu'on appelle les politiques consensuelles. Donc politiques consensuelles, c'est quelque chose d'immédiatement contraignant et applicable à toutes les parties contractantes, quelle que soit la teneur des contrats originaux, les spécifications temporaires par exemple. Donc ces politiques consensuelles sont sujettes à veto de la part des parties contractantes.

Et en général, une partie contractante se félicite de cette politique consensuelle, mais ce n'est pas le cas au beau milieu de cet EPDP.

HOLLY RAICHE :

Très bien. Je me souviens de Milton Mueller qui a pris le micro lors d'une séance ouverte il y a des années en disant que toute cette structure était fracturée. Mais allez-y, continuez, Steve DelBianco. Et d'ailleurs, si d'autres souhaitent intervenir et poser des questions, n'hésitez pas.

STEVE DELBIANCO :

Alors, j'ai une autre diapositive à vous montrer, c'est sur la page suivante, et je voulais vous faire noter que c'est surprenant parce que la structure de la GNSO était fixe parce que le NCSG a augmenté son pouvoir de vote.

Donc après tout ce qui a été fait, même s'ils sont alignés sur les parties commerciales, ils contrôlent tout ce qui est fait au sein de la GNSO.

Donc ce que vous voyez à l'écran, c'est la deuxième partie du rapport ATRT3 qui a à voir avec cette révision holistique et avec les délais et quels sont les buts recherchés.

Cheryl, vous étiez coprésidente de ce groupe. Est-ce que vous pensez que le but de cette révision holistique est d'être aux avant-postes de ce qui va se produire ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, merci de me poser la question. Et je pense que Sébastien peut y répondre aussi puisqu'il a énormément soutenu le calendrier, les délais qu'on présentait à la communauté et au Conseil d'Administration de l'ICANN. Ce n'est pas tellement pour savoir pourquoi ou comment on est arrivé jusqu'ici mais quelle était la motivation pour voir notre cadence et comment on voyait ce qu'on pouvait faire pour avancer. Nous avons travaillé avec la moitié de l'ICANN pour voir ce projet et ce processus, l'amélioration continue à l'avenir, et nous avons décidé de travailler toujours dans ce même sens au risque bien sûr que la révision holistique se retrouve entre deux voix différentes.

Mais certains des membres du groupe de la révision de l'ATRT3 qui étaient là en représentation de la GNSO étaient également particulièrement intéressés par ce concept de révision holistique qui aille au-delà du temps immédiat. Donc si vous me permettez, je vais demander à Sébastien de nous aider à présenter ici la question. La plupart du groupe est déjà au courant.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Cheryl.

J'essaierai de répondre à ce que vous avez demandé, mais je m'excuse parce que je n'étais pas là au tout début de l'appel et je n'ai pas pu tout suivre.

Pour que vous sachiez, ma femme va se présenter à l'élection locale, elle vient d'être retenue comme candidate pour représenter notre commune et j'étais par conséquent occupé ailleurs. Désolé.

J'ai vu l'élément de l'ATRT3. Ce n'était pas lié à ce que nous n'avons pas fait mais c'était quelque chose qui nous semblait important parce que cela date de 2002 – il n'y avait pas donc pas de révision holistique de l'ensemble de l'organisation. Pour nous, l'important n'était pas tout simplement de voir ce qui se passe au sein de chacune des SO et des AC mais de voir quels étaient les rapports entre les uns et les autres et de voir quelles étaient les modifications à faire. Dans ce cas-là, il allait falloir que nous nous penchions sur la question à travers la révision holistique, mais également à travers le programme d'amélioration continue.

Pourquoi croyons-nous qu'il était important de commencer à le faire ? Nous avons fait deux révisions de chacune des différentes organisations et à l'avis de l'ATRT3, il est temps de voir ce qu'il y a entre les deux, comment améliorer, comment réduire la complexité, comment renforcer notre travail et voir également si nous avons toujours le bon niveau d'attentes et les interactions entre la communauté, les organisations et autres. Voilà tout ce qui était compris par cela.

Je serais très content d'intégrer les parties prenantes des utilisateurs commerciaux et l'unité constitutive des représentants comme [inaudible] la BC parce qu'ils sont en lien avec ce que nous faisons. Ils sont également des utilisateurs finaux. Nous sommes tous des utilisateurs finaux, nous ne sommes pas des fournisseurs ou autres. Voilà pourquoi je considère que cette conversation est très intéressante.

Je ne sais pas si j'ai bien répondu à la question, mais c'est ce que je peux faire pour l'instant. Encore une fois, désolé.

CHERYL LANGDON-ORR : Félicitations à Anne-Marie.

HOLLY RAICHE : Tout à fait.

Steve, il vous reste un peu de temps. Il y a également Jonathan qui lève la main. Jonathan, est-ce que vous voulez parler tout de suite ou voulez-vous plutôt attendre à la fin de cet échange ? On n'en est qu'à la deuxième diapositive. Si vous voulez, on pourrait continuer avec la discussion puis on passera aux questions ?

STEVE DELBIANCO : Holly, c'est ma dernière diapositive. Mais c'est important parce que de par la manière dont cela a été écrit, il n'était pas évident que l'on puisse fixer ce qui nous motivait à faire partie de la révision holistique. La révision holistique, même s'il y a énormément de précédents en sachant que toutes les autres activités de révision devraient être mise en suspens pendant la révision holistique, c'est important et c'est prometteur. Mais si tout ce que nous voyons est la partie des mécanismes de collaboration entre SO et AC, cela ne va pas être satisfaisant. On pourrait se pencher sur le fait de voir si l'ALAC interagit avec la GNSO. Et oui, c'est vrai, vous pourriez participer à un PDP et déterminer s'il y a un consensus ou pas vis-à-vis de ce PDP, mais vous n'aurez pas de vote à la GNSO. Et la GNSO pourrait très bien rejeter ce qui a été accordé par le GAC, l'ALAC et tous les autres. Donc je sens que ce mécanisme de collaboration inter-SO/AC pourrait être difficile. Puis,

il y a également la question de redevabilité de la GNSO envers le reste de la communauté.

Et là, je vais céder la parole à Jonathan.

HOLLY RAICHE : Merci.

Jonathan, allez-y.

JONATHAN ZUCK : Merci.

Je ne sais plus où noter mes questions, Steve, à moins que vous ayez des réponses. Que je sache, une partie de la motivation derrière cet échange était la sensation du groupe des représentants des parties prenantes qu'en raison de la structure, la révision n'allait pas beaucoup accomplir. Et l'une des questions que j'ai à vous poser est, est-ce que vous croyez que vous allez pouvoir résoudre d'autres questions avec cette révision holistique ou ce n'est qu'une perte de temps ?

Mon autre question porte sur le fait que le changement de la participation d'At-Large à cette structure semble difficile parce que nous n'en faisons pas partie, n'est-ce pas. Donc je sens que nous avons le mécanisme des avis de l'ALAC au Conseil d'Administration qui n'est pas considéré aussi sérieusement que les avis du GAC, mais c'est un mécanisme. Et on avait déjà parlé d'une restructuration des mécanismes avec le Conseil d'Administration qui était, me semble-t-il, le principal objectif pour nos deux organisations vis-à-vis de la révision holistique. Comme vous le dites, cela ne fait pas partie de ce qui est ici.

Donc je me demandais si vous aviez d'autres idées à partager outre la restructuration du Conseil d'Administration, des idées qui puissent être des mécanismes nous permettant d'aider à ce qui est malheureusement un problème intra-GNSO en grande mesure. Nous, notre problème, c'est qu'on ne participe pas à la GNSO et c'est une toute autre conversation. C'est en fait une question d'unités constitutives, des utilisateurs ou autres. Je ne vais pas entrer dans ce débat, mais si on parle de restructuration du Conseil d'Administration et de désignation de membres par le NomCom, ce pourrait être peut-être utile. Mais qu'est-ce que vous sentez qu'on pourrait accomplir dans le cadre de cette révision de manière proactive ?

STEVE DELBIANCO :

Vous demandiez si les révisions structurelles de la GNSO étaient prometteuses ; la réponse est non. Ils ont cherché des consultants externes pour essayer de nous aider à trouver des recommandations tirées d'expériences préalables, recommandations qui pourraient ne pas avoir de valeur pratique et rarement conçues pour changer les choses, la plupart ayant été conçues pour respecter leur contrat avec l'ICANN.

Je sais que l'ALAC n'était pas tout à fait d'accord avec les recommandations du consultant externe pour votre dernière révision. Donc nous n'avons pas de promesse pour pouvoir permettre d'améliorer la participation des organisations telle que l'ALAC dans leurs échanges avec les parties contractantes.

Votre deuxième question est : où va-t-on en arriver avec tout cela ? Et l'idée – et comme vous voyez, je l'ai surligné à l'écran – est que l'on ait une révision pour améliorer les modifications structurelles, pour

améliorer la représentation, pour être plus efficaces. La représentation pourrait changer de différentes manières à l'issue d'un processus de 18 mois.

Mais vous avez soulevé une idée vous-même et je vais revenir dessus parce que je sens que le Conseil d'Administration bénéficierait d'une structure modifiée pour que l'ALAC avec quelques membres du Conseil puissent faire la différence lorsque le Conseil d'Administration recevra des documents de la GNSO ou si la GNSO n'est pas d'accord avec ce que l'ALAC, le SSAC, le GAC essaient d'accomplir dans le cadre d'un PDP. C'est comme cela que votre participation à un PDP permettra d'avoir une majorité de recommandations qui ne soient pas abandonnées à la GNSO.

En fait, c'est le Conseil d'Administration qui vote à présent. Comme vous voyez, il y a une plus grande proportion de membres qui sont désignés par le NomCom que nommés par les unités constitutives, les différentes organisations de soutien et autres. Donc la représentation du Conseil d'Administration, je pense, devrait être modifiée pour remédier à ce problème structurel de la GNSO.

JONATHAN ZUCK :

Donc vous croyez que le résultat de la révision holistique était des modifications structurelles ? Croyez-vous que le rôle de l'ALAC pour aider à suggérer que la structure soit modifiée devrait être plus important ? Je sens en fait que cela devrait faire partie de la même discussion, mais ce n'est peut-être pas le cas.

STEVE DELBIANCO : Oui, nous apprécierions la participation de l'ALAC à la GNSO, mais cela a été considéré en 2008. Philip Shepherd, vous vous souviendrez peut-être, a beaucoup travaillé pour faire en sorte que l'ALAC appartienne à la GNSO suivant ce qui était mandaté par le Conseil d'Administration. Cela n'a pas fonctionné à l'époque et en 2009, nous avons adopté la structure que nous avons à l'heure actuelle. En fait, les AC et SO prétendaient de pouvoir s'immiscer dans la GNSO et modifier sa structure ; c'était un peu trop. Ici, l'idée serait de voir si une initiative appuyée par la communauté pourrait être acceptée dans une de ses structures même si les autres n'étaient pas d'accord et le contraire, si une pourrait se voir opposer un veto même si les autres en sont d'accord. Et en fait, ici, cela revient toujours à la question de vote.

JONATHAN ZUCK : Donc la restructuration du Conseil est en fait la voie la plus facile et la plus claire pour pouvoir atténuer ce problème.

STEVE DELBIANCO : Oui, c'est ce que je vois aussi. Peut-être qu'on découvrira autre chose et que l'ATRT3 trouvera d'autres moyens pour pouvoir répondre aux motivations et aux frustrations que nous avons partagées.

Et je vois que Sébastien lève la main.

HOLLY RAICHE : Oui. Ici, j'entends une discussion qui est à n'en jamais finir. Je pense que c'est une longue conversation, un long débat et qui est très intéressant. Mais je sais que Tony a partagé des commentaires très intéressants sur

le chat et je me demandais donc si Tony voulait prendre la parole avant que nous passions à Sébastien.

TONY HOLMES : Merci. Merci pour cette possibilité de le faire.

HOLLY RAICHE : Désolée Tony, on vous entend très haché. Est-ce que vous pouvez parler plus fort et plus doucement ?

TONY HOLMES : Oui. J'espère que vous m'entendrez mieux maintenant.

L'une de mes principales préoccupations est le timing de cette opportunité de cette révision holistique. Je sens que c'est pareil dans le cas de toute autre révision de la GNSO. Et suivant mes échanges avec certains membres du Conseil d'Administration, même s'ils reconnaissent que ce n'est peut-être pas le bon moment, ils vont essayer de l'accélérer. Ce ne devrait pas être le cas ; ce devrait être mené d'une manière qui permette à la communauté de la façonner de la bonne manière et d'établir des bonnes exigences pour pouvoir parvenir à un bon résultat. Je sens que si on n'est pas prudent et qu'on ne fait pas attention cela finira par être plus qu'une case à cocher.

Pour ce qui est de ce qu'a dit Steve et de ce qu'a dit Jonathan aussi, l'une de nos opportunités est de transmettre cette idée que lorsque la révision de la GNSO se fasse, elle va le faire d'une manière qui convienne à tous et non pas que ce soit une décision qui soit adoptée

sans que tout le monde l'ait considérée. Et je pense que ce sera la bonne manière de faire en sorte que toutes nos initiatives...

HOLLY RAICHE : Merci Tony.

Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup de cette conversation.

J'ai le sentiment que toutes les choses que vous expliquez, on devrait pouvoir en parler au sein d'une révision holistique. Et les questions que vous soulevez devraient être posées face à un groupe qui serait prêt à y répondre. C'est pourquoi notre proposition est celle-ci.

Je ne suis pas bien sûr qu'il faut se précipiter parce que bien entendu, on perd du temps parce qu'en attendant, aucune discussion ne commence. Et le Conseil d'Administration a employé un terme fort avec le terme « pilote », ce n'était pas la proposition de l'ATRT3, mais prenons cela comme un moyen d'avancer. Et je sens que oui, en tant que membre de la communauté, tous les membres de la communauté ont besoin d'un espace pour parler de la manière dont tout va être organisé. Donc on va commencer par là, on va commencer par ce qu'a décidé le Conseil d'Administration. Et à l'ATRT3, en tant que groupe, on a passé un an à faire cette révision et le Conseil d'Administration a consacré quelques heures, au mieux quelques jours pour en parler et j'ai le sentiment que nous sommes ceux qui avons le plus travaillé et

c'est nous qui devons présenter les idées qui sont incluses dans le rapport et d'autres d'ailleurs qui n'y sont pas.

Mais réellement, il est important de souligner qu'on s'est mis d'accord. Et je suis d'accord avec Cheryl, on ne peut pas maintenant commencer une autre révision. Le but, c'était de ne pas commencer une autre révision, parce que si on commence une révision, comment on va s'y prendre ? Comme on le faisait par le passé ou bien avec des améliorations continues ? Si c'est avec des améliorations continues, il est bien spécifié dans l'ATRT3 comment procéder. Et j'espère qu'on va le faire ainsi. Certains responsables du groupe ATRT3 vont pouvoir participer à la discussion pour voir comment s'y prendre à l'avenir.

Merci.

HOLLY RAICHE :

Merci Sébastien.

Steve, je sais que vous ne vouliez pas passer plus de 10 minutes, mais c'est beaucoup plus long.

STEVE DELBIANCO :

Écoutez, j'en suis désolé.

HOLLY RAICHE :

Non, pas du tout, ne vous excusez-moi, c'est une discussion extrêmement intéressante et importante qui excède les limites.

Et notre CPWG a besoin d'un appel pour voir quelle est notre position là-dessus. Mais je pense qu'il faut continuer à vous parler, parler à Tony

et à d'autres pour voir comment les révisions holistiques pourraient disposer d'un mandat plus large et traiter les questions que vous avez soulevées et qu'on a nous aussi soulevées à de nombreuses reprises. Donc je pense que c'est le début d'une conversation.

J'ai aimé la suggestion de Maureen pour consacrer un moment entre le CPWG et l'OFB. Donc je pense, Heidi, que c'est un point d'action, à savoir organiser une réunion conjointe, inviter les gens intéressés et on reviendra vers vous, Tony et d'autres, pour voir ce que nous allons faire par rapport à la position qu'on va prendre vis-à-vis des révisions holistiques et voir comment travailler pour avoir des révisions holistiques sur la structure de prise de décision de l'ICANN et faire en sorte que toutes les parties puissent participer.

STEVE DELBIANCO :

Merci, j'apprécie beaucoup, et surtout insister sur le programme pilote. J'ai parlé à Matthew Shears, Becky Burr et pour nous, c'est très important ce terme « pilote » parce que le mot « pilote » n'a rien à voir avec la révision holistique. Et on devrait mener la révision holistique en parallèle avec le projet pilote. Donc merci de m'avoir invité et surtout, n'hésitez pas à me joindre. Il est important qu'on poursuive cette discussion.

HOLLY RAICHE :

Oui, tout à fait, vous avez raison. Et le genre de révision que vous avez décrit avec les recommandations traditionnelles, il ne faut pas rater l'occasion ici. Merci de votre temps, merci de nous avoir contactés.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Excusez-moi, je vous interromps une nouvelle fois.

S'il vous plaît, j'ai lu le document et c'est écrit par le Conseil d'Administration pour initier la première révision holistique comme pilote, etc. ; c'est ce que dit le texte. Donc il faut croire ce qui est écrit. C'est pourquoi il est si important de dire qu'on n'est peut-être pas d'accord avec ce terme « pilote », mais c'est ce que le Conseil d'Administration nous a envoyé dans ses remarques et c'est pourquoi j'insiste là-dessus.

HOLLY RAICHE : Merci Sébastien. Merci Steve.

Bien entendu, nous allons garder le contact. Il y aura un appel conjoint entre le CPWG et l'OFB et on reviendra vers vous avec des réflexions, des stratégies, etc. En tout cas, merci d'avoir lancé cette conversation.

STEVE DELBIANCO : Merci beaucoup.

HOLLY RAICHE : Très bien.

Notre conversation se poursuit avec Marita Moll. Merci pour le travail que vous faites sur le modèle multipartite. C'est une discussion qui est en cours qui est très intéressante et c'est l'une des 15 initiatives opérationnelles en cours. Et en réponse au budget, c'est justement le cadre de cette conversation. Donc Marita, c'est à vous et vous avez 20 minutes.

MARITA MOLL : Merci Holly. J'ai beaucoup apprécié la conversation. Sachez que l'on a eu beaucoup de commentaires par rapport aux commentaires sur le modèle multipartite et son évolution. Et les plus récents ont inclus des commentaires sur la révision holistique qui doit avoir lieu et proviennent de demandes du Conseil d'Administration qui représente les utilisateurs finaux.

Ce que je vais faire aujourd'hui, c'est de revenir et voir quels étaient les commentaires que nous avons faits au budget et voir ce qu'il en a été fait, parce qu'il est important, si on veut faire des commentaires sur le budget, de voir ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné, les choses qu'il faut revoir et les choses dont il faut continuer à tenir compte.

Donc il y a neuf thématiques qui ont été définies pour ces commentaires, 19 commentaires de l'ALAC – et tout cas, c'est un énorme travail et je les félicite de ce document. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Est-ce que mon audio va bien ?

HOLLY RAICHE : Oui, ça va.

MARITA MOLL : Voilà les thèmes...

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, l'audio de Marita se coupe.

MARITA MOLL : Voilà les thématiques principales sous lesquelles sont classés les commentaires. Il y a neuf thématiques et vous notez que le modèle multipartite n'est pas une thématique spécifique. Il est important de le dire, mais cela fait partie de l'initiative opérationnelle. Donc il y a neuf initiatives opérationnelles. J'en ai surligné deux parce que la première et la neuvième sont des thématiques qui ont beaucoup attiré notre attention. Donc il est important de s'y pencher de près parce que d'autres ont reçu moins d'attention. Continuons s'il vous plaît, diapositive suivante.

Cela, c'est une thématique qui a retenu beaucoup d'attention, commentaires concernant la structure du document et améliorations futures des suggestions. Beaucoup de commentaires de la part de la communauté, recommandations pour voir comment améliorer la facilité de lecture et la clarté des documents pour la communauté. Commentaire de l'ALAC par rapport à l'accessibilité, en particulier de Judith. Je ne sais pas si elle est là.

JUDITH HELLERSTEIN : Si, je suis là.

MARITA MOLL : Donc Judith, vous avez posé la question de savoir qu'il était important de s'assurer que les documents soient accessibles, et ils ont répondu en disant qu'ils allaient s'assurer de tenir compte des critères d'accessibilité pour le cycle de planification de 2023. Et je pense que l'on dépend de Judith pour continuer de veiller de près au fait de savoir

si les problèmes sont réglés ou sont sur le point d'être réglés de sorte qu'on puisse dire dans notre prochain commentaire « Oui, merci beaucoup d'avoir dûment pris compte de cela » ou « Non, cela n'a pas été pris en compte. »

Holly, vous vouliez intervenir ?

HOLLY RAICHE : Non, allez-y.

MARITA MOLL : Bien.

Donc on peut prendre ces informations pour vérifier la prochaine fois qu'on inclut un commentaire pour voir si cela a été réglé ou pas. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Cette diapositive concerne la deuxième thématique, gestion financière, 21 commentaires en tout. Donc ici, ils expliquent...

INTERPRÈTE : Nous nous excusons mais l'audio de Marita se coupe de nouveau.

MARITA MOLL : Donc fonds de réserve et ils expliquent comment fonctionne le fonds de réserve. Également, le personnel, comment les ressources humaines sont gérées et c'est assez stable. Donc réunion après la pandémie de la covid-19, la réponse a été : « On va continuer à financer les choses

comme elles l'étaient auparavant. » Je crois que c'est tout pour cette diapositive.

Ensuite, économies de coûts, qu'est-ce que cela veut dire ? La réponse a été que c'était une efficacité potentielle pendant la période de l'exercice fiscal, donc ils ne pouvaient pas le dire à l'avance.

Ensuite, stratégie financière par rapport au fonds de réserve. Là encore, comment fonctionne ce fonds de réserve. Une question par rapport à l'assurance du fait que la réunion EURALO qui a été remise serait financée et que d'autres assemblées générales seraient financées et si besoin est, à partir du fonds de contingence. S'il y a un problème, on pourra toujours indiquer qu'ils ont dit qu'ils pourraient soutenir cela.

INTERPRÈTE :

Nous nous excusons de nouveau, mais l'audio de Marita Moll est très défaillant.

MARITA MOLL :

Bien, diapositive suivante s'il vous plaît.

Activités fonctionnelles. La question d'At-Large était publiée dans la partie des activités fonctionnelles. Ou plutôt je devrais d'abord expliquer ce qui s'est passé.

À mesure qu'ils passaient en revue les commentaires, ils ont tout marqué. Je n'aurais pas voulu faire ce travail moi-même, mais ils ont marqué tous les différents commentaires et ils ont sélectionné tous les commentaires de l'ALAC et en annexe du document des commentaires du budget, il y a énormément de commentaires et chacun de nos

commentaires étaient répertoriés, il y avait un lien y associé dans la réponse du budget où on pouvait voir la réponse. Et voilà d'où viennent toutes ces informations.

Bonjour Olivier.

Je n'aurais pas pu faire tout ce travail moi-même, cela m'aurait pris un mois, mais voici la question concernant les ressources du personnel pour soutenir la mise en œuvre de la révision At-Large. Cela a été délégué dans une autre partie de la réponse au budget qui sélectionnait les projets présentés par la communauté et ils disaient qu'ils allaient échanger avec les présidents pour faciliter la planification et l'établissement des priorités du travail.

La participation aide à garantir que l'organisation ICANN fournisse des ressources – c'est ce qu'ils ont dit –, qu'il fallait voir les différents niveaux de personnel et le travail prioritaire qui sera abordé, toujours dans le contexte de la mise en œuvre de la révision d'At-Large. On avance. Merci.

À la fin, ils sont revenus pour dire qu'il était important que la communauté établisse les priorités de son travail dans le court, moyen et long terme pour permettre de bien rationaliser les ressources. Bref, ce n'est pas une vraie réponse à cette question. Ici, nous voyons des problèmes dans le soutien du personnel – c'était pour At-Large dans la mise en œuvre de la révision. On pourrait peut-être devoir revenir sur cette question pour pouvoir être un peu plus conscient de quelles étaient nos questions et ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Cheryl dit : « On l'a fait, on a demandé un [essai] partiel. » D'accord. On avance.

Numéro quatre, hypothèses de financement et projections. On avait ici une question concernant quelles étaient les hypothèses vis-à-vis l'évolution de marché. Nous avons fait notre travail d'analyse, de planification et nous sommes parvenus au résultat que vous avez ici. Diapositive suivante.

Numéro cinq, réunions de l'ICANN, voyages de la communauté et soutien à la participation de la communauté. Nous avons des questions par rapport au soutien à la participation communautaire, mais cela n'a rien donné sur ce sujet en particulier. Parfois, c'est divisé et abordé ailleurs. On aurait peut-être pu croire que le soutien à la participation communautaire allait faire partie de la mise en œuvre de notre révision, mais en tout cas, il n'y avait rien d'attaché ici à cette partie-là.

Numéro six, diapositive suivante. Ressources pour les initiatives opérationnelles. On demandait des clarifications concernant les estimations de financement, les calculs pour le financement. Ils nous ont expliqué comment ils calculent les estimatifs de minimum, de maximum et de moyennes. Cela faisait partie des finances elles-mêmes. La réponse est à peu près standard, mais oui, ils ont dit que le travail de planification avance pour chacune des initiatives et que la nature des activités et des ressources nécessaires pour les soutenir sera plus claire à mesure qu'ils avanceront. Pour répondre à cette question, il faudrait en fait poser des questions beaucoup plus spécifiques. Ici, les questions n'ont pas permis d'avoir beaucoup plus d'informations.

Diapositive suivante pour le point sept, plan relatif aux initiatives d'opérations. Cela comprend le modèle multipartite. La partie du modèle multipartite n'a pas été incluse dans la partie des initiatives des

opérations, c'était dans le point neuf des mesures et des rapports. Mais une bonne partie portait sur les rapports et les mesures, pas de problème là-dessus. Mais on avait besoin de pouvoir mieux comprendre comment tout cela était créé ou conçu. On n'a pas parlé du MSM de manière plus spécifique. On aura suffisamment de temps pour le faire, j'espère. Il n'y a pas grand-chose ici. Mais lorsque nous arriverons au point neuf, vous allez voir que ce que vous auriez voulu voir ici a été inclus dans le point neuf.

Point suivant, numéro huit, personnel et dotation. On avait des problèmes et des questions concernant les dotations de personnel. On demandait s'ils pouvaient faire confiance à l'estimatif vis-à-vis des salaires. Ils ont dit que tout était assez stable. Les commentaires suggéraient le besoin d'avoir davantage d'explications et de fondements pour les déboursements relatifs au personnel et à la dotation. On ne les a pas vraiment.

Point neuf à la diapositive suivante. Comme vous voyez ici, il y a eu beaucoup de réponses. L'organisation ICANN apprécie la suggestion de l'ALAC d'avoir un rapport ordinaire sur l'état de la situation qui soit envoyé aux parties prenantes, y compris un rapport sur les contributions de la communauté aux questions liées au MSM. Et j'ai ajouté ici par exemple les tables rondes d'EURALO, qui sont des rencontres informatives et multipartites où les différentes parties prenantes peuvent se réunir. Voilà donc une suggestion qui a été acceptée. Et au moment de parler des questions liées au MSM et au travail que nous faisons dans cette piste, nous pourrions toujours revenir dessus pour nous assurer que les contributions de la communauté soient suivies et non pas seulement pour savoir combien de membres

de la communauté ont participé. Le suivi doit être plus profond et je pense que c'était accepté.

Deuxièmement, l'organisation ICANN reconnaît et apprécie que les rapports recommandés pourraient être similaires à la feuille de route liée par la communauté sur la mise en œuvre quinquennale comprise dans l'annexe A des plans financiers et opérationnels préliminaires. Nous pensons qu'il serait utile d'avoir un tel document pour pouvoir faire le suivi du travail qui se fait au niveau du MSM. Il y a énormément de travail en cours et il est pratiquement impossible de pouvoir suivre tout ce qui est fait sans avoir une feuille de route. Ce sera beaucoup de travail pour l'organisation ICANN de pouvoir concevoir cette feuille de route, c'est vrai, mais il serait très bien de pouvoir avoir ces informations et de pouvoir interroger l'organisation ICANN sur ces points-là pour qu'ils aient les informations à portée de main. Diapositive suivante.

L'organisation ICANN apprécie également les suggestions de l'ALAC, particulièrement en ce concernant la mesure des progrès et des rapports de l'évolution du modèle multipartite. Nous leur avons spécifiquement parlé du fait qu'on voulait avoir davantage de mesures quantitatives, pas tout simplement des indicateurs de gestion. Mais sans répondre directement à la question, ils ont indiqué qu'ils sont en train de mettre au point un nouveau système d'indicateurs, et ce que j'entends pas cela est qu'il faudra croiser nos doigts pour voir [inaudible]. C'est très important comme pas en avant de leur part. Nous essayerons de pouvoir participer à l'élaboration de ces indicateurs et ce sera clé pour pouvoir faire en sorte que notre voix soit entendue.

Je ne sais pas si c'est la dernière diapositive ou il en reste encore. Ah, il en restait, d'accord.

L'organisation ICANN et le Conseil d'Administration de l'ICANN comprennent la nature du travail ainsi que les complexités que cela implique que de mettre en œuvre les domaines de travail identifiés pour l'évolution du modèle multipartite et ils continueront de travailler avec la communauté pour mener à bien les activités nécessaires pour pouvoir accomplir les objectifs escomptés. Le personnel, Maureen et tout le monde continueront d'être attentifs pour voir l'évolution. L'organisation ICANN continuera à évaluer si les jalons mesurent raisonnablement les progrès pour pouvoir accomplir les plans dans le cycle futur.

Il me restait encore une diapositive. Un résultat ciblé de la planification de l'initiative opérationnelle de l'ICANN est la conception et la mise en œuvre d'un processus d'un rapport des progrès et des accomplissements – donc encore, ils ont repris l'idée de la feuille de route, qui inclura les consultations avec la communauté, les rapports d'avancement et la mesure des accomplissements. Et c'est quelque chose de très grand ; pour moi, c'est le plus important qui apparaît à partir de cette information et de la question que nous avons posée, « Comment était suivi ? Quelles sections du plan vont continuer à être peaufinées et reflèteront plus clairement des indicateurs dans les documents futurs ? »

Les points qui apparaissent en bleu sur mes diapositives sont des points à faire attention. Et lorsque nous présenterons une autre réponse à un budget, il faudra revenir sur ces points-là pour qu'on voie comment

nous avons avancé. Pas la peine de recommencer à zéro. Il y a des points ici sur lesquels nous pourrions nous concentrer pour voir ce que cela a donné. Vous nous avez demandé de faire tel et tel, nous avons fait le suivi de ce qui était important pour nous et voilà où nous en sommes.

Voilà la fin de mon rapport. Dans le document du budget, il y a d'autres informations. Mes trois pages entières sont consacrées au modèle multipartite, où ils veulent parvenir, comment ils ont avancé, etc. Pour notre prochaine réunion, je vais vous présenter une autre partie du rapport du budget qui porte spécifiquement sur cela et je pensais que ce que j'ai amené aujourd'hui était un peu plus enrichissant pour vous transmettre le sens, la direction.

Merci.

[COUPURE AUDIO]

RICARDO HOLMQUIST : ... On posé des questions sur le nuage et on ne répondait pas toujours directement.

On voyait qu'au FTE, on n'avait pas de réponse. Il se passait la responsabilité des uns aux autres, on demandait un plan de mise en œuvre et ils n'assumaient pas leur responsabilité. D'ailleurs, ils cédaient cette responsabilité à Maureen. Mais l'idée était de travailler avec les personnes qu'on avait et s'il nous manquait des gens, il fallait les trouver nous-mêmes. Donc à l'ALAC, on a pensé à mettre en place une

équipe financière qui s'occupe de gérer les personnes, le budget et de pouvoir répondre à ces problèmes que nous avons identifiés.

Et finalement, comme vous le voyez dans la présentation de Marita, on n'a pas fait de commentaires sur les initiatives opérationnelles. Et si vous voyez les autres unités constitutives, elles agissent différemment. Nous allons devoir faire un effort qui prendra neuf mois peut-être pour essayer de trouver un moyen qui nous permette de nous remettre à cela.

Merci.

HOLLY RAICHE :

Merci Ricardo. Oui, tout à fait, il faudra que l'on consacre beaucoup de temps à la partie des commentaires, à commencer par cette présentation qui était très utile. Nous allons discuter brièvement des prochaines étapes lors de notre prochaine réunion, mais je pense que c'est la clé en fait de ce que vous dites, comment mieux répondre, comment mieux répondre au budget, quels sont les indicateurs qu'il nous faut. Nous n'avons pas ce que nous devrions avoir. La discussion que vous suscitez, Marita et Ricardo, est très intéressante. Merci.

Nous sommes en retard. Cheryl, il nous reste trois minutes et puis, nous parlerons de la prochaine réunion. Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci Holly.

Ma mise à jour sera très brève. Nos appels se tiennent sur un régime hebdomadaire et nous en sommes toujours au travail d'évaluation des

recommandations du SSRT. Notre processus d'avoir autant de responsables que possible de chacune des équipes de révision pour travailler avec nous semble très bien fonctionner. On dirait que c'est un processus qui fonctionne, qui nous convient et qui nous permet de faire le suivi du travail du SSRT, des autres [inaudible], d'échanges avec Marita et de reconnaître également quelques membres de ce groupe de travail qui ont pris le temps d'y participer, de voir ce que nous faisons et de vérifier que nous avons tout ce qu'il nous faut pour pouvoir avancer avec notre travail. Voilà pourquoi je voulais vous inviter à participer à nos réunions hebdomadaires, pour voir ce qui se passe au sein de notre groupe.

C'est tout de mon côté, merci.

HOLLY RAICHE :

Y a-t-il des divers, d'autres commentaires ? Non ? Autrement, je vous remercie tous de votre temps. Il nous reste au moins deux réunions, l'une sur une discussion par rapport à la présentation de Steve.

Oui, Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

Nous avons commencé le processus de planification pour l'ICANN71. La première partie porte sur la planification des PIR pour la réunion ICANN71. Lors de notre dernier appel, j'ai fait de mon mieux pour représenter les deux propositions qui étaient envoyées par Marita et par Steiner pour les plénières. La suggestion qui a été faite était de nous réunir et de les combiner avec certaines des autres suggestions, c'est-à-dire que les deux suggestions peuvent être combinées avec autre chose.

Marita, je ne sais pas si les auteurs sont sur cet appel, mais je voulais vous inviter à participer à la prochaine réunion du comité de planification de l'ICANN71 qui devrait se tenir bientôt. Je n'ai pas le calendrier ici devant moi, mais je pense vous l'avoir transmis. Je voulais vous inviter à participer pour la poursuite de ces délibérations. Désolé Holly.

HOLLY RAICHE :

Non, c'est très bien, merci Jonathan.

Des divers ? Non ? Excellent. Il y a des conversations me semble-t-il qui seront des conversations entre le CPWG qui discutera davantage des questions associées à la révision holistique. Et comme Marita a présenté tant de matériel pour répondre à la question des budgets qui était très intéressant, je pense que nous allons également devoir reprendre la question avec le matériel dont parlait Ricardo. La discussion est vraiment très intéressante.

Merci beaucoup à tous. Ce petit groupe va se réunir pour travailler et faire en sorte que ces discussions avancent. Merci à tous pour votre temps. Profitez du reste de votre journée, de votre soirée. Et merci.

CLAUDIA RUIZ :

Au revoir à tous. Merci de nous avoir rejoints. La réunion est désormais ajournée. Au revoir !

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]